



SUPPORTEUR  
OFFICIEL

/ 146091

Affaire suivie par Lélia MEROUANE



Paris, le **13 JUIN 2024**

**Le Président**

à

**Mesdames et Messieurs les délégué(e)s titulaires  
des communes, des communautés et  
établissements publics territoriaux syndiqués**

**CONVOCATION**

Chère collègue, cher collègue,

Dans le prolongement de ma lettre n°138476 du 27 novembre 2023, je vous confirme que la prochaine réunion du Comité syndical aura lieu **en présentiel** :

**le jeudi 20 juin 2024 de 10 heures à 13 heures  
au 28 Avenue Guynemer - 94600 CHOISY-LE-ROI**

☎ : 01 53 45 42 61 – courriel : [instances@sedif.com](mailto:instances@sedif.com)

à l'effet d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour annexé à la présente convocation, et dont vous trouverez ci-joint le dossier complet.

Je vous remercie de me faire part de votre participation à l'adresse mail renseignée ci-dessus.

**S'agissant d'un site Vigipirate, une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée de l'usine, où un badge personnalisé vous sera remis**

Un accueil café vous sera proposé à partir de 9h30. La séance du Comité sera suivie d'un déjeuner sur place.

Pour faciliter votre venue, vous trouverez ci-joint un plan d'accès. Un parking strictement réservé aux délégués est prévu dans l'enceinte de l'usine.

Un car est à la disposition des délégués le souhaitant pour les conduire depuis/à la gare Transilien de Choisy-le-Roi pour l'aller et le retour à l'issue du déjeuner.

**IMPORTANT**

**Je me permets de souligner l'importance de votre présence, pour que le quorum permettant au Comité de délibérer valablement soit atteint.**

- En cas d'empêchement de votre part, il est indispensable **d'inviter le délégué suppléant** de votre commune ou EPCI à vous remplacer, en prenant soin de lui remettre la présente convocation et les documents qui vous ont été adressés par voie dématérialisée.
- En cas d'empêchement de sa part, vous pouvez donner pouvoir écrit à un autre délégué titulaire de votre choix, chaque délégué ne pouvant cependant disposer que d'un seul mandat.
- En aucun cas, un délégué suppléant ne peut recevoir ou donner pouvoir.
- Tout pouvoir adressé par télécopie doit être confirmé par l'envoi de l'original dans les meilleurs délais.
- Lors de votre arrivée, vous voudrez bien signer impérativement la feuille de présence tenue à votre disposition à l'entrée de la salle.

Dans l'attente de vous accueillir, je vous prie d'agréer, chère collègue, cher collègue, l'assurance de mes sentiments cordiaux et dévoués.

**André SANTINI**



Ancien Ministre  
Maire d'Issy-les-Moulineaux  
Vice-président de la Métropole du Grand Paris



SUPPORTEUR  
OFFICIEL

## ORDRE DU JOUR DU COMITE DU JEUDI 20 JUN 2024



### Désignation du secrétaire de séance

1. Approbation des procès-verbaux des séances de Comité des 21 décembre 2023 et 25 janvier 2024
2. Liste des délibérations examinées par le Bureau au cours de ses séances des 19 janvier 2024, 2 février 2024, 8 mars 2024, 5 avril 2024, 3 mai 2024 et 7 juin 2024
3. Compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée par le Comité
4. Modification des statuts du SEDIF : Contribution du SEDIF à des actions de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre - Photovoltaïque
5. Désignation des membres du comité appelé à siéger au sein de :
  - a) commission consultative du service public local de l'eau
  - b) commission de contrôle financier
  - c) commission des relations internationales et solidarité
  - d) commission communication
  - e) commission des actions écologiques et énergétiques
6. Election d'un représentant du comité au sein d'un organisme extérieur : CLE du SAGE de la Bièvre
7. Contrôle de la délégation de service public de l'exercice 2023
8. Approbation du compte de gestion 2023
9. Election du Président pour le débat et vote du compte administratif
10. Adoption du compte administratif 2023
11. Affectation du résultat de l'exercice 2023
12. Bilan des acquisitions et des cessions foncières réalisées par le SEDIF pour l'exercice 2023
13. Budget Supplémentaire 2024
14. Constitution de provisions pour les litiges
15. Ajustement de la contrevaletur de la redevance VNF pour 2024
16. Etat d'avancement des études et des travaux pour l'exercice 2024
17. Programme International de Solidarité Eau 2024 :
  - a) état d'avancement des opérations
  - b) programme complémentaire Exercice 2024 : attributions de subventions
18. Rapports d'activité des délégataires sur l'exécution des délégations de service public pour l'exercice 2023
19. Rapport oral du Président de la Commission Consultative du Service Public Local sur son activité 2023
20. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et rapport d'activité du SEDIF pour l'exercice 2023
21. Charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens »
22. Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)
23. Modification du tableau des effectifs
24. Création d'un emploi non permanent – contrat de projet
25. Mise en œuvre d'une action sociale par le SEDIF au bénéfice de ses agents
26. Modification du règlement intérieur du Comité du SEDIF - 2020-2026
27. Délégation d'attribution donnée au Président et au Bureau pour certaines affaires
28. Demande d'adhésion de Grand-Orly Seine Bièvre pour la commune de Valenton
29. Demande de retrait de Grand-Orly Seine Bièvre pour les communes d'Athis-Mons et de Villejuif
30. Principes du retrait de collectivités du périmètre du SEDIF